287
1900
18

RUDE ECHEC

— A —

SIR CHARLES

RUDE ECHEC A SIR CHARLES

Crevée la vessie de la Réciprocité avec l'Angleterre

Le programme tory à l'eau

Le *Daily Graphic*, de Londres, l'un des plus grands journaux de la métropole, vient d'administrer à Sir Charles Tupper une volée de bois vert qui fermerait la bouche à tout autre homme moins audacieux et moins sans scrupule que le vieux baronnet tory, qui ne sait plus à quoi s'accrocher pour se donner un peu de contenance devant l'électorat.

Il s'agit de la fameuse réciprocité avec l'Angleterre.

Sir Charles reproche à Sir Wilfrid Laurier de ne pas avoir exigé de préférence ou de concession réciproque en compensation de la réduction des droits de douane que nous prélevons sur les marchandises anglaises.

" Par ces mots—*preference commerciale reciproque*—dit la brochure bleue No 4, le parti conservateur entend une union commerciale de toutes les parties de l'empire Britannique, aux termes de laquelle l'Angleterre accorderait aux produits des colonies une préférence sur ses marchés, à l'encontre des produits étrangers et, de leur côté, les colonies, en sortira jamais du domaine des utopies. En termes polis, le *Graphic* in-retour de cette faveur ou de cette préférence, accorderaient aux produits venant de l'Angleterre des avantages spéciaux dans les marchés coloniaux. "

C'est là ma politique, clame partout le vieux baronnet.

Le *Graphic* lui répond avec raison qu'il ne connait pas ce dont il parle, que ce projet est tellement insensé, qu'il ne peut être attribué qu'à l'ignorance, qu'il ne faut le considérer que comme une blague électorale. Dans cette préférence mutuelle, dit-il, il n'y a pas même l'ombre d'un arrangement à faire et la croyance à cette réciprocité est une illusion qui ne

time au chef conservateur qu'il ne sait pas ce qu'il dit et qu'il a perdu la carte. Voici cet article qui crève la vessie de cette réciprocité mutuelle :

" Dans un précédent article, nous avons démontré que si le tarif Laurier a failli à hausser la proportion des importations anglaises au Canada, il a servi à créer dans cette colonie une agitation en faveur de ce qu'on appelle facétieusement une " concession réciproque ". Nous avons fait voir l'injustice de cette demande en signalant le fait que, pendant que tous les produits du Canada, excepté une petite quantité de spiritueux, entrent dans le Royaume-Uni absolument libres de toute taxe, les produits anglais qui entrent au Canada, même sous le tarif de préférence, sont frappés de droits *ad valorem* qui sont en moyenne de 17 pour cent. DONC, S'IL Y A D'AUTRES CONCESSIONS A FAIRE, C'EST A LA GRANDE BRETAGNE QU'ELLES DEVRAIENT ETRE FAITES ET NON PAS A ELLE QU'ELLES DEVRAIENT ETRE DEMANDEES."

" A cet argument, les Canadiens répondent qu'ils nous accordent une préférence, comparativement aux étrangers, au lieu que nous les traitons comme nous traitons les étrangers.

" C'est vrai : mais comment pouvons-nous les traiter mieux ? La seule manière dont nous pourrions accorder une préférence aux produits canadiens, comparativement aux produits étrangers, ce serait d'imposer des droits de douane sur les comestibles et les matières premières venant de l'étranger.

" PAR MANIERE DE CHARITE, IL FAUT SUPPOSER QUE LES CANADIENS QUI FONT CETTE DEMANDE N'ONT PAS MEME L'DEE DE CE QU'ILS DEMANDENT. Le commerce et les manufactures de la Grande Bretagne sont les artères vitales du royaume et, sauf tout le respect que nous avons pour les colonies, le Royaume-Uni est encore et le cœur et la tête de l'Empire. Taxer soit la nourriture soit les matières premières, ce serait désavantager nos manufactures dans la concurrence de plus en plus vive qu'elles ont à soutenir contre celles de l'Europe continentale et des Etats-Unis.

" On dit qu'avant longtemps les colonies pourront nous fournir tous les comestibles, toutes les matières premières dont nous avons besoin.

" Avant longtemps. "

" Et en attendant nos manufacturiers devront payer de plus hauts prix pour les matières qu'ils importent, être soumis à tous les dispendieux ennuis de la douane pour grossir les profits des producteurs coloniaux.

" Si cette proposition venait d'une colonie accordant un traitement équitable aux produits de l'industrie anglaise, elle serait au moins intel-

ligible. Mais le Canada taxe encore lourdement les marchandises anglaises pour protéger les manufacturiers canadiens.

" Il est peu probable, d'un autre côté, que les fermiers anglais regardent comme équitable l'aide que le gouvernement canadien donne à l'exportation des produits de laiterie du Canada.

" Venant du Canada, LA DEMANDE DE MODIFIER NOTRE TARIF EN FAVEUR DES COLONIES EST SI OSTENSIBLEMENT INJUSTE, QU'IL FAUT L'ATTRIBUER SOIT A L'IGNORANCE, SOIT A L'INTRIGUE POLITIQUE.

" Pourtant, il n'est pas hors de propos de considérer ce qui arriverait, dans le cas où les colonies feraient une offre de libre-échange absolu dans tout l'Empire.

" L'idée est certainement attrayante, mais l'étude des faits démontre qu'elle ne repose sur rien de solide. Superficiellement et en apparence, notre commerce avec les colonies forme environ 33 pour cent de tout notre commerce. Même dans ces conditions, on peut très bien prétendre qu'il est mieux de nous tenir en bons termes avec les étrangers, qui prennent les deux tiers de nos exportations, que d'accorder une préférence aux colonies, qui n'en prennent qu'un tiers. D'ailleurs, ce chiffre est illusoire. Les 33 pour cent ne comprennent pas seulement les exportations à celles de nos colonies qui jouissent du gouvernement responsable, mais le total de nos exportations à l'ensemble de toutes nos colonies et nos possessions. Avec la plupart de ces colonies, nous avons déjà le libre-échange, absolument ou virtuellement. Prenons d'abord l'Empire des Indes, qui est un bien meilleur client pour les marchandises anglaises, que ne le sont ensemble le Canada et l'Australie. Le tarif des Indes est entièrement contrôlé par le gouvernement du Royaum-Uni, et les droits très modérés prélevés pour les fins de revenu ont été spécialement arrangés pour accommoder les manufacturiers anglais. Ceylon et Singapore sont politiquement dans la même position que les Indes. A Ceylon, il est prélevé des droits modérés pour les fins du revenu et Singapore est une colonie absolument libre-échangiste. Hong Kong est aussi complètement libre des entraves d'un tarif douanier et fait un commerce considérable avec le Royaume-Uni. Strictement parlant, cependant, ce commerce devrait être considéré comme faisant partie de celui de la Chine et, par conséquent, faisant partie de notre commerce étranger, non de notre commerce interimpérial. Malte et Gibraltar font aussi avec le Royaume-Uni un commerce assez considérable sur la base presque absolue du libre-échange ; mais une grande partie de ce commerce est due uniquement à la présence des garnisons anglaises, qui sont payées par les contribuables anglais. Nous faisons un commerce beaucoup plus considérable, de

beaucoup plus grande valeur, avec les colonies de la côte occidentale d'Afrique ; mais, ici encore, les tarifs n'existent que pour les fins de revenu et sont entièrement contrôlés par le gouvernement du Royaume-Uni. Il en est de même aux Indes Occidentales, et bien que les tarifs soient un peu élevés, ils ne comportent pas l'idée de protection contre les manufacturiers anglais. Cette idée n'existe que dans les colonies jouissant du gouvernement autonome et elle n'a pris de consistance sérieuse ni au Cap ni dans le Natal.

" Donc, en pratique, la phrase retentissante de "Libre-échange dans l'Empire" signifie uniquement le libre-échange avec le Canada et l'Australie

" On peut juger jusqu'à un certain point de ce que cela peut valoir, en jetant un coup d'œil sur le résumé suivant de tout le commerce du Royaume-Uni Le commerce avec Hong Kong est inclus dans le commerce avec les pays étrangers et celui des républiques du Sud-Afrique est inclus dans le commerce avec les possessions britanniques.

COMMERCE DU ROYAUME-UNI, POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 DECEMBRE 1899

Importations des	Valeur	% du total.
Pays étrangers	£379,113,000	78
Indes Orientales (Ang.)	33,807,000	8
L'Australie	33,360,000	7
Canada	20,217,000	4
Autres possessions anglaises	13,402,000	3
	£484,899,000	100

Exportations aux	Valeur.	% du total.
Pays étrangers	£179,627,000	68
Indes Orientales (Ang.)	35,420,000	13
Australie	22,501,000	8½
Canada	6,966,000	3
Autres possessions anglaises	20,141,000	7½
	£ 264,661,000	100

" Ces chiffres font voir clairement le peu que l'Angleterre aurait à gagner et combien elle aurait à perdre, en faisant avec le Canada ou l'Australie un arrangement qui paralyserait le moindrement son commerce avec les pays étrangers. IL N'Y A PAS MEME LES ELEMENTS D'UN MARCHE A FAIRE

" En justice pour les Australiens, il faut admettre de suite qu'ils n'ont jamais fait de proposition de commerce de préférence et qu'ils ont franchement repoussé cette idée quand elle leur est venue d'autres quartiers. EN CANADA, au contraire, UN PARTI CONSIDERABLE CROIT QU'IL N'A QU'A DEMANDER UN TARIF DE PREFERENCE A LA GRANDE BRETAGNE POUR L'OBTENIR. Un coup d'œil sur le diagramme ci-joint suffit à expliquer pourquoi CETTE CROYANCE EST DESTINEE A RESTER UNE ILLUSION.

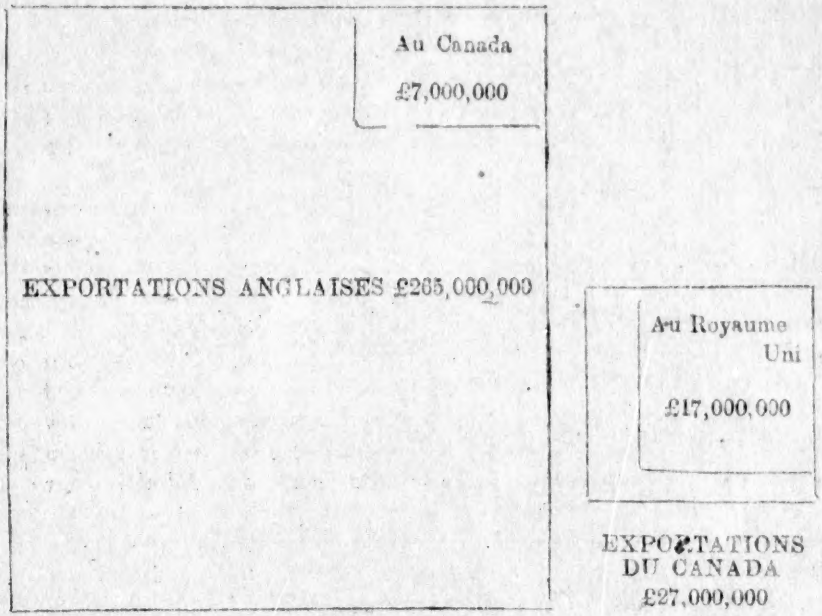

" Mais faut-il, pour cela, désespérer d'une union plus intime de l'Empire ?

" Poser cette question, c'est faire preuve d'un entier manque de foi dans les forces qui unissent réellement l'Empire. L'union impériale ne dépend pas des livres anglaises ou des piastres canadiennes, mais de l'affection réciproque engendrée par l'allégeance commune à la même souveraine, par la communauté des sacrifices dans la défense d'intérêts communs. Essayer de faire le compte des avantages que les colonies ou la mère-patrie, respectivement, tireraient d'une union impériale et d'établir une balance, serait tâche ingrate. Les colonies nous ont donné un peu de leur meilleur sang dans la guerre présente et dans celles du passé ; nous avons prodigué généreusement notre sang et notre argent

pour les défendre et les consolider. Quant à la dépense d'argent, il n'y a pas de comparaison possible. Les colonies jouissant du gouvernement responsable paraissent être parfaitement contentes que les contribuables du Royaume-Uni paient pratiquement tout le coût de la défense navale de l'Empire et de beaucoup la plus grande partie de celui de la défense militaire. Elles sont contentes, aussi, que les contribuables du Royaume-Uni paient tous les frais du maintien de la dignité de leur souveraine ainsi que les traitements des consuls et de leurs officiers, qui sont à leur service dans tous les pays étrangers. La contribution des colonies au coût de la marine est de moins de 1 pour cent, et cependant cette marine protège leurs côtes et leur commerce autant que les nôtres. Or, le commerce de ces colonies forme plus du tiers du commerce du Royaume-Uni et leur population plus du quart de la nôtre et, homme pour homme, elles sont plus riches que nous.

" Si les colonies autonomes contribuaient au coût de la marine dans la proportion de leur population et de leur commerce, elles paieraient environ £8,000,000 par année ; actuellement, elles contribuent environ £250,000 et le Canada ne paie rien du tout. En calculant de la même façon, on trouve que le coût de la défense militaire, par tête, est infiniment plus élevé pour les contribuables du Royaume-Uni que pour ceux des colonies. Même dans la présente guerre, occasionnée par un conflit colonial, tous les frais pécuniaires retombent pratiquement sur le Royaume-Uni et les colons britanniques du Cap sont payés, par les contribuables de Kent et de Connemara, 10 chelins par jour pour défendre leurs propres demeures contre l'invasion. Quant aux hommes, quoique personne ne songe à amoindrir la splendide réponse des colonies à notre appel et que tous reconnaissent la qualité supérieure des contingents coloniaux, il n'en est pas moins digne de remarque que la mère-patrie, proportion gardée à sa population, a envoyé dans le Sud-Afrique deux fois autant de ses fils que ne l'ont fait les colonies les plus généreuses.

" Ce sont là des faits qu'il ne faut pas perdre de vue dans la discussion du réajustement des relations entre la mère-patrie et les colonies. Ils prouvent d'une manière concluante que c'est encore sur la richesse et les hommes du Royaume-Uni que pèse en grande partie le fardeau de la défense de tout l'Empire ; ils nous avertissent du danger qu'il y aurait pour ce dernier d'adopter n'importe quelle mesure propre à enrayer le commerce et, par conséquence, à affaiblir la prospérité du Royaume-Uni.

nt, il n'y
ernement
tribuables
se navale
la défense
Royaume-
souveraine
ont à leur
es au coût
arine pro-
commerce
Ini et leur
elles sont

arine dans
paieraient
nt environ
e la même
est infini-
pour ceux
conflit co-
Royaume-
ntribuables
leurs pro-
e personne
re appel et
coloniaux,
proportion
fois autant

s la discus-
les colonies,
la richesse
le fardeau
nger qu'il y
ropre à en-
rospérité du